



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## crédit d'impôt

Question écrite n° 7807

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la non-reconduction du crédit d'impôt pour congé des agriculteurs, mis en place en 2006 par la loi d'orientation agricole et qui permet de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Depuis sa mise en place, cette mesure a largement fait la preuve de son efficacité et de sa nécessité. Plus de 20 000 agriculteurs et agricultrices en bénéficient chaque année, et 165 000 journées de remplacement pour congés ont été réalisées en 2011. Il souhaite connaître les intentions du ministre et les raisons pour lesquelles le projet de loi de finances pour 2013 ne prévoit pas la reconduction d'un tel dispositif essentiel contribuant à l'attractivité du métier et favorisant l'installation et la transmission des exploitations. Cette mesure génère plus de 800 emplois salariés équivalents temps plein en milieu rural, et constitue une avancée sociale indéniable pour cette profession prenante, faite d'astreintes et de contraintes qui mérite toute l'attention des pouvoirs publics.

### Texte de la réponse

Le crédit d'impôt au titre des dépenses de remplacement pour congés des exploitants agricoles, dont la présence sur l'exploitation est requise chaque jour de l'année, a été institué par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006. Ce dispositif concerne tous les chefs d'exploitations agricoles ou d'entreprises agricoles (régime réel ou forfaitaire) mettant en valeur leur exploitation, que ce soit dans un cadre individuel ou dans celui d'une société de personnes. Il a été prorogé jusqu'en 2012 par la loi de finances pour 2011 et placé sous la réglementation des minimis. Le Gouvernement est favorable à la reconduction de ce dispositif qui bénéficie en premier lieu aux éleveurs pour deux années supplémentaires. Un amendement sera porté à cet effet dans le cadre du projet de loi de finances 2013 actuellement en discussion au Parlement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7807

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 octobre 2012](#), page 5826

**Réponse publiée au JO le :** [20 novembre 2012](#), page 6741